

Ligue H.M.C.
CENTRE DE RÉADAPTATION

section: Ateliers
82, route d'Arlon
L-8311 CAPELLEN
Téléphone: 30 92 33

L A C R E A T I V I T E C H E Z L E S

H A N D I C A P E S M E N T A U X

Une expérience-pilote au Centre de réadaptation
à Capellen (Luxembourg)

NOTE INTRODUCTIVE

Le Centre de réadaptation à Cap a été créé par la Ligue luxembourgeoise pour le secours aux enfants, aux adolescents et aux adultes mentalement et cérébralement handicapés. Conçu au départ comme établissement (Institut médico-professionnel) assurant la mise au travail des handicapés mentaux, le centre s'est vu adjoindre un atelier protégé en 1975. Mais à partir de 1977, les différentes mesures de réadaptation ont commencé à s'orienter vers l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées. Ce processus est arrivé à son terme, en 1980, avec la création d'un centre de réadaptation accueillant des handicapés mentaux et cérébraux, des handicapés sensoriels, des handicapés physiques, des handicapés sociaux et des malades mentaux sous un même toit. Le centre dispose actuellement de 180 places réservées à 46 travailleurs handicapés, à 30 handicapés graves ou polyhandicapés, à 20 apprentis (sous contrat d'apprentissage) et 84 stagiaires.

La finalité du Centre de réadaptation se situe au-delà de la formation professionnelle ou de l'emploi protégé. Son objectif final est en effet de développer des structures et des actions permettant aux personnes handicapées de réussir, dans la mesure du possible, leur insertion professionnelle et sociale.

C'est pourquoi le Centre de réadaptation à Capellen, en plus